

Mohamed BOUKHELOUA
Avocat au Barreau de Paris
D.E.S.S. Administration et Gestion Publique

www.boukheloua.com

cabinet@boukheloua.com



En 2004, le Barreau de Paris a lancé une campagne d'information dont le message était clair :

"Les avocats. Pour avancer dans un monde de droit".

Effectivement, nous vivons dans un monde où le droit est à la fois omniprésent et en constante mutation.

L'inflation des lois et des règlements et l'évolution de la jurisprudence sont une réalité.

Le droit devient de plus en plus complexe. Vos droits et vos obligations sont souvent mal définis voire illisibles.

Or, nul n'est censé ignorer la loi.

Dans cet esprit, je suis disposé à répondre à vos demandes que ce soit pour vous donner un conseil juridique, pour vous représenter dans un contentieux ou pour vous assister dans vos démarches administratives.

Mon cabinet intervient uniquement dans les matières suivantes :

- Droit administratif,
- Droit de la fonction publique.

Mon ambition est de vous faire avancer dans un monde de droit.

DROIT ADMINISTRATIF

DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE



Mohamed BOUKHELOUA

Avocat au Barreau de Paris

D.E.S.S. Administration et Gestion Publique

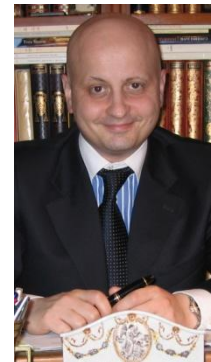
Diplômé de l'Université PARIS-I-Panthéon-Sorbonne, après des études de droit et l'obtention d'un D.E.S.S. d'Administration et Gestion Publique, **Mohamed BOUKHELOUA** a été admis à l'examen d'entrée à l'Ecole de Formation Professionnelle des Barreaux de la Cour d'Appel de PARIS (EFB) où il a obtenu son Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA).

Avant de créer son propre cabinet, Me BOUKHELOUA a débuté sa carrière en qualité d'avocat collaborateur de Me Denis GARREAU, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation [SCP PEIGNOT et GARREAU], auprès duquel il a pu développer une certaine expertise dans le traitement des contentieux en droit administratif. .

Au cours de sa carrière, Me BOUKHELOUA a publié des articles et a été invité à intervenir dans des colloques sur le droit de la fonction publique.

Il enseigne également la pratique contentieuse administrative à l'Ecole de Formation Professionnelle des Barreaux de la Cour d'Appel de PARIS (EFB), dans le cadre du module de "foisonnement de droit administratif", et intervient en tant que membre des jurys d'examen d'accès à la profession d'avocat.

Me BOUKHELOUA intervient comme avocat-conseil sur l'ensemble du territoire français pour vous représenter devant les juridictions [et les conseils de discipline].



PUBLICATIONS

► **"La fin de détachement sur un emploi fonctionnel : une procédure strictement encadrée"**, Denis GARREAU et Mohamed BOUKHELOUA, RGCT, juillet-août 2003, éd. Papyrus, n° 30, p. 781.

► **"Secret professionnel de l'avocat et droit d'information de l'élu"**, Mohamed BOUKHELOUA, RGCT, janvier-février 2006, éd. Papyrus, n° 38, p. 21.

- Commentaire sous les arrêts d'Assemblée du Conseil d'Etat du 27 mai 2005 (Département de l'ESSONNE, Req. n° 268564, et Commune d'YVETOT, Req. n° 265494).

► **"Les conséquences du refus de renouveler un détachement sur emploi fonctionnel à l'expiration du terme normal"**, Mohamed BOUKHELOUA, RGCT, octobre-novembre-décembre 2007, éd. Papyrus, n° 42, p. 289.



- Commentaire sous l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 juillet 2007 (Commune d'ALBI, Req. n° 286029 et 286145, Inédit au Recueil Lebon).

► **"Chronique de jurisprudence"**, Mohamed BOUKHELOUA et Patrick CHAUVIN, RGCT, éd. Papyrus, n° 24, n° 25, n° 26, n° 28, n° 30, n° 32 et n° 39.

► **"Chronique de jurisprudence"**, Mohamed BOUKHELOUA, Patrick CHAUVIN et Nathalie ETCHEVERRY, RGCT, éd. Papyrus, n° 29 et n° 33.

► **"Petite chronique juridique"** sur le jugement n° 0804282/2 du Tribunal administratif de MELUN en date du 25 juin 2009, Bernard BEZARD, Frédéric BAUDIN-CUILLIERE et Mohamed BOUKHELOUA, (Congé spécial), Revue DG, n° 76, Janvier 2010, p. 20.



INTERVENTIONS

► **"Les aspects juridiques et contentieux de la fin de détachement sur un emploi fonctionnel"**.

- Rencontre sur "les relations entre élus et directeurs généraux et directeurs généraux adjoints des collectivités territoriales" organisée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale d'ANGERS (CNFPT) et le Syndicat National des Directeurs Territoriaux des Collectivités Territoriales à LA FLECHE (72200), le 14 septembre 2006.

► **"Les incidents de carrière des agents occupant des emplois fonctionnels"**.

- Rencontre sur "la fonctionnalité des emplois de direction des collectivités territoriales : risques et garanties", organisée par le Syndicat National des Directeurs Territoriaux des Collectivités Territoriales à BOURRON-MARLOTTE (77780), le 9 novembre 2006.



LES DOMAINES DE COMPETENCES

DROIT ADMINISTRATIF

- ▶ collectivités territoriales
communes, départements, régions, centres de gestion, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI : communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et syndicats mixtes)
- ▶ établissements publics nationaux
musée, université...
- ▶ établissements publics territoriaux (ou locaux)
caisse des écoles, centre communal d'action sociale...
- ▶ autorités administratives indépendantes
Médiateur de la République
Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)
Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA)
Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE)....



- ▶ fonction publique
fonction publique d'Etat,
fonction publique
territoriale et fonction
publique hospitalière
- ▶ instances disciplinaires
des établissements

scolaires et universitaires de l'Education nationale, l'Enseignement supérieur et la Recherche

- ▶ police administrative
- ▶ services publics
service public administratif
service public industriel et commercial
service public à visage inversé
services publics nationaux
services publics locaux
- ▶ élections
- ▶ contrats
- ▶ pensions civiles et militaires
- ▶ recours administratifs (gracieux et hiérarchique)
- ▶ recours contentieux
recours pour excès de pouvoir
recours en référé
- ▶ responsabilité administrative et hospitalière
demande préalable
recours indemnitaire

DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE

- ▶ statut général de la fonction publique
Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires (Titre I)
- ▶ statut de la fonction publique d'Etat
Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (Titre II)
- ▶ statut de la fonction publique territoriale
Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (Titre III)
- ▶ statut de la fonction publique hospitalière
Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 (Titre IV)
- ▶ recrutement dans la fonction publique
régime du concours
règles dérogatoires au principe du recrutement par concours
conditions, stage, titularisation, nomination
- ▶ carrière dans la fonction publique
avancement et notation
rémunération et indemnités
positions (activité et mise à disposition, détachement, position hors cadres, disponibilité, service national et activités dans la réserve opérationnelle, congé parental et congé de présence parentale)
- ▶ droits et obligations des agents publics
principe de non discrimination (liberté d'opinion et de conscience), droit à la rémunération, droit syndical, droit de grève, droits sociaux, droit à la formation, protection fonctionnelle, obligation de service, obligation d'obéissance hiérarchique, obligation de discrétion professionnelle et de secret, obligation de réserve, obligation de désintéressement...
- ▶ régime disciplinaire dans la fonction publique
assistance et représentation devant les instances disciplinaires (conseil de discipline)
contestation juridictionnelle des sanctions
- ▶ cessation des fonctions
admission à la retraite, démission, licenciement, révocation et radiation des cadres consécutive à un abandon de poste
- ▶ emploi de direction et emploi fonctionnel
détachement sur emploi fonctionnel
procédure de fin de détachement sur emploi fonctionnel
- ▶ mise au "placard" et harcèlement moral
- ▶ régime juridique des agents non titulaires
agents contractuels de droit public (contrat à durée déterminée et contrat à durée indéterminée)
agents auxiliaires
agents vacataires.

ACTUALITES

Le cabinet vous invite à consulter la rubrique d'actualités juridiques sur son site internet :

- ▶ www.boukheloua.com



CONTACT

Me BOUKHELOUA ne reçoit que sur rendez-vous
60, boulevard du Montparnasse - 75015 PARIS
T. 01 45 44 63 32 - F. 01 44 29 28 22 - M. 06 09 24 74 71

cabinet@boukheloua.com
www.boukheloua.com
Palais D 0942

PLAN



TRANSPORTS

METRO

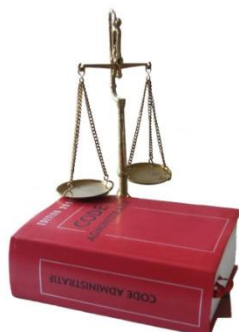
Station : MONTPARNASSE-BIENVENUE

Ligne 4 : PORTE D'ORLEANS (GENERAL LECLERC) / PORTE DE CLIGNANCOURT

Ligne 6 : CHARLES DE GAULLE-ETOILE / NATION

Ligne 12 : PORTE DE LA CHAPELLE / MAIRIE D'ISSY

Ligne 13 : SAINT-DENIS-UNIVERSITE / GABRIEL PERI (ASNIERES - GENNEVILLIERS) / CHATILLON-MONTRouGE)



BUS

Station : PLACE DU 18 JUIN 1940

Ligne 28 : PORTE D'ORLEANS / GARE SAINT LAZARE

Ligne 58 : LYCEE MICHELET / CHATELET

Ligne 82 : HOPITAL AMERICAIN / LUXEMBOURG

Ligne 89 : GARE DE VANVES-MALAKOFF / BIBLIOTHEQUE FRANCOIS MITTERRAND

Ligne 91 : BASTILLE / MONTPARNASSE II-GARE TGV

Ligne 92 : PORTE DE CHAMPERRET / GARE MONTPARNASSE

Ligne 94 : LOUISON BOBET / GARE MONTPARNASSE

Ligne 95 : PORTE DE MONTMARTRE / PORTE DE VANVES

Ligne 96 : PORTE DES LILAS / GARE MONTPARNASSE

TRAIN

GARE MONTPARNASSE

